

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Licence professionnelle
Aménagement du territoire,
développement, urbanisme

Université de Nice Sophia Antipolis

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 29/06/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sciences de l'Homme et de la société

Établissement déposant : Université de Nice Sophia Antipolis

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Aménagement du territoire, développement, urbanisme* (ATDU) s'inscrit principalement au sein du champ *Sciences de l'Homme et de la société* (SHS) et secondairement dans le champ *Sciences, ingénierie, technologies et environnement* (SITE) de l'université de Nice Sophia Antipolis (UNS). Elle est rattachée au département de géographie, faisant lui-même partie de la faculté des Sciences. Cette formation vise à former des techniciens supérieurs capables d'exercer des métiers variés comme concepteur de base de données en systèmes d'informations géographiques (SIG), dessinateur d'aménagements paysagers, chargé d'études relatives à l'aménagement du territoire et au cadre de vie, etc. Les diplômés devront à la fois maîtriser les outils de la géomatique, mais également être capables d'appréhender les problématiques territoriales. Ils devront ainsi comprendre les enjeux auxquels sont confrontés les collectivités territoriales et les bureaux d'études.

Cette formation bénéficie d'un partenariat avec deux lycées (le lycée Vert d'Azur et le lycée Léonard de Vinci, toutefois dans ce dernier cas, la collaboration a faibli depuis l'année universitaire 2013-2014).

Analyse

Objectifs
<p>Les objectifs de cette formation sont conformes au projet et précis : la LP ATDU forme à une gamme de métiers allant de concepteur de base de données en SIG à dessinateur d'aménagements paysagers, ou chargé d'études relatives à l'aménagement du territoire et au cadre de vie. Ceci nécessite un équilibre dans la formation, avec d'un côté des connaissances pratiques sur les logiciels SIG et de l'autre une approche critique des contextes dans lesquels les demandes vont émerger. Ces éléments sont présents dans la formation.</p> <p>Les débouchés ciblés se situent dans les collectivités territoriales qui se dotent de plus en plus fréquemment d'outils leur permettant de répondre aux besoins émergents en termes de planification urbaine ou de gestion des contraintes environnementales, mais aussi dans les bureaux d'études. Cette LP semble attirer des étudiants envisageant des poursuites d'études en master (en particulier dans le master <i>Géographie</i>, de l'UNS), ce qui peut interroger quant à la pertinence de la formation dont l'objectif principal devrait être l'insertion professionnelle. Compte tenu de l'évolution permanente des matériels et des logiciels, une telle formation se devrait d'être en capacité de suivre ces deux évolutions. Les indications fournies dans le dossier conduisent à penser que des difficultés apparaissent sur ce point.</p>
Organisation
<p>Cette formation de niveau troisième année de licence (L3) n'offre pas de cours optionnels.</p>

Elle est construite sur deux semestres et comprend cinq unités d'enseignement (UE) : deux UE de savoir-faire techniques et scientifiques et trois UE dites de professionnalisation.

L'UE « Géomatique » positionnée au semestre 1 (10 crédits européens, ECTS) comprend un grand nombre de cours (231 heures, balayant le dessin assisté par ordinateur (DAO), les SIG, le *webmapping*, les statistiques, la gestion des bases de données) et mobilise un grand nombre d'enseignants n'intervenant probablement que pour de courtes séquences. Il serait souhaitable d'en savoir plus sur la manière dont s'articulent ces différentes séances, chacune rapportant un nombre d'ECTS compris entre un et trois.

Parmi les UE de professionnalisation, l'une correspond à un projet tuteuré (10 ECTS), l'autre au stage qui peut se dérouler en entreprise ou en collectivité territoriale (20 ECTS). Ces deux UE sont positionnées en fin d'année universitaire. Une UE intitulée « Parcours » (10 ECTS) portant sur la connaissance de la géomatique, l'aménagement et l'analyse paysagère, se déroule pour partie dans les deux lycées partenaires.

Il est à noter qu'il a été décidé par l'équipe pédagogique de ne pas mutualiser de cours avec la licence générale *Géographie et aménagement* afin de ne pas accroître le tropisme pouvant conduire des étudiants de la LP à poursuivre vers le master *Géographie* de l'UNS. De fait, l'objectif d'une LP doit bien rester l'insertion professionnelle à ce niveau de formation.

Positionnement dans l'environnement

La LP ATDU fait partie de l'offre de formation du département de géographie, rattaché depuis 2016 à la faculté des Sciences de l'UNS (le rattachement précédent l'était à l'unité de formation et de recherche - UFR - espaces et cultures). Ce département porte par ailleurs une licence *Géographie et aménagement* et le master *Géographie*. Cette formation peut donc bénéficier de l'investissement d'enseignants-chercheurs (EC) de l'unité mixte de recherche (UMR 7300) étude des structures, des processus d'adaptation et de changements de l'espace (ESPACE).

La LP ATDU est l'unique diplôme professionnel de niveau licence du département de géographie, les étudiants de licence générale poursuivant fréquemment leurs études vers le master *Géographie*.

Dans le Sud-Est de la France, il existe une autre LP présentant des similitudes avec celle de l'UNS. Il s'agit de la LP *Aménagement du territoire et urbanisme*, spécialité *Géomatique et développement des territoires ruraux* de l'université Aix-Marseille, implantée à Digne-les-Bains. Une grande partie du contenu technique de ces formations est nécessairement similaire. S'agissant de leurs champs d'application spécifique, il serait peut-être envisageable de réfléchir à une complémentarité : l'une se spécialisant davantage sur les espaces ruraux et les enjeux environnementaux et paysagers (celle de l'AMU), l'autre sur les espaces urbains (celle de l'UNS). Cette préconisation doit toutefois être évaluée en regard des niveaux d'insertion professionnelle de chacune de ces deux LP.

La LP ATDU de l'UNS bénéficie d'un important réseau de partenaires : Mouv'Innov, chambre du commerce et de l'industrie, Métropole Nice Côte d'Azur, Compte tenu de cette situation, il apparaît surprenant que des dispositifs d'alternance n'aient pas été mis en place dans le cadre de cette formation. Ceci aurait contribué à la fois à renforcer l'insertion professionnelle des étudiants, mais aurait aussi apporté des ressources propres à la formation, susceptibles d'être investies dans l'amélioration du matériel informatique ou l'acquisition de licences pour les logiciels.

Equipe pédagogique

L'équipe pédagogique inclut des enseignants-chercheurs de l'UMR 7300 ESPACE (six maîtres de conférences (MCF), dont le responsable de la formation). Ceci permet le transfert d'un certain nombre d'acquis de la recherche vers la formation, même si l'on est en droit de s'interroger sur le décalage susceptible d'exister entre la sophistication des approches recherche et ce que des étudiants de L3 sont en capacité d'appréhender lors du premier semestre de leur formation.

Par ailleurs, interviennent dans cette formation : un attaché temporaire d'enseignement et de recherche (ATER), une doctorante, un ingénieur rattaché au lycée vert d'Azur et une douzaine de professionnels rattachés à divers organismes (Mouv'innov, Kinnaxia, La Poste, etc.).

Sur ce plan, la LP répond aux exigences, puisqu'elle fait intervenir à la fois des EC et des professionnels (pour les deux-tiers des enseignements).

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

La LP ATDU est attractive, ce qui permet à l'équipe pédagogique de retenir des étudiants motivés (peu d'abandons ou d'échecs) et dont la démarche professionnelle est claire et cohérente (c'est là un critère important de sélection).

Le nombre d'étudiants suivant cette formation se situe aux alentours de quinze, si l'on excepte les années universitaires 2011-2012 et 2013-2014. Ceux-ci sont diplômés à plus de 90 %. Les étudiants proviennent fortement de brevet de technicien supérieur (BTS) et de brevet de technicien supérieur agricole (BTSA) (entre la moitié et les deux tiers) et de façon marginale de la licence générale de l'UNS, *Géographie et aménagement*. Ceci correspond à une situation fréquemment observée pour les LP.

Si l'on se réfère à l'année universitaire 2013-2014, on constate que quatre étudiants sur neuf ayant répondu à l'enquête sont en poursuite d'études et qu'ils sont sept sur 14 dans ce cas pour l'année universitaire 2014-2015. Ceci pose un réel problème, l'objectif de la LP étant l'insertion professionnelle.

Le taux d'insertion professionnelle à six mois est de 42 % des diplômés (soit 80 % de ceux n'ayant pas poursuivi d'études), taux compris entre 60 et 79 % à 30 mois. Les embauches auraient lieu dans le champ de compétences de la formation.

Place de la recherche

La LP ATDU se veut délibérément technique, c'est-à-dire que l'objectif est l'acquisition de la maîtrise d'outils (informatiques notamment) plus que l'orientation vers la recherche. Néanmoins, les EC qui s'investissent dans cette formation contribuent à y diffuser certains des acquis de la recherche, même si ceux-ci nécessitent des adaptations spécifiques compte tenu des compétences initiales dont disposent les étudiants dans ce domaine.

La géomatique constitue l'un des domaines de recherche privilégié de l'UMR ESPACE. Compte tenu de l'évolution des outils et des besoins croissants des collectivités territoriales, des bureaux d'études et des entreprises, ce secteur constitue un champ évolutif nécessitant d'intégrer des compétences techniques sophistiquées et de maîtriser le domaine dans lequel celles-ci seront appliquées.

Il est par ailleurs stipulé qu'un groupe de veille sur les avancées en géomatique pourrait être mis en place. Cette préconisation semble surprenante, les EC de l'UMR ESPACE étant eux-mêmes directement engagés sur le front de recherche de ce champ disciplinaire et par conséquent directement au fait des nouveaux outils et des nouvelles approches en géomatique. Une meilleure articulation entre la recherche et les besoins des collectivités territoriales, des bureaux d'études et des entreprises pourrait par contre se révéler utile.

Place de la professionnalisation

Comme il a été indiqué précédemment, l'objectif de cette LP ATDU est de former des techniciens en géomatique. Ceci nécessite qu'ils soient capables de créer et de gérer des bases de données géo-référencées afin d'être exploitées par des logiciels de SIG (ArcGis, MapInfo, QGis, etc.). Il est également nécessaire que les informations puissent être mises en forme afin de concevoir des documents de communication destinés aux décideurs, mais également à des publics plus vastes dans le cadre du *WebMapping*. La maîtrise technique de ces outils ne peut néanmoins suffire, ceci justifie que figurent dans la maquette de formation des cours permettant une connaissance des domaines d'application dans l'aménagement et l'environnement.

Les compétences sont identifiées dans la fiche du répertoire national de certifications professionnelles (RNCP) et d'une manière succincte dans l'annexe descriptive au diplôme. S'agissant des logiciels de SIG, il n'est pas indiqué ceux faisant l'objet de la formation. On ignore notamment s'il s'agit de logiciels propriétaires (ArcGis, MapInfo) ou de logiciels libres (QGis, par exemple). Ces derniers sont de plus en plus utilisés par les collectivités territoriales et les bureaux d'études. Il serait donc nécessaire d'explicitier les outils faisant plus particulièrement l'objet des cours et d'insister sur l'indispensable actualisation des outils, dans un secteur particulièrement évolutif.

La place prise par la professionnalisation dans cette formation résulte par ailleurs des cours assurés par les professionnels (de l'ordre des deux-tiers, comme il a été indiqué précédemment), du cours d'insertion professionnelle (10 ECTS) qui laisse une certaine place à l'anglais (2 ECTS), du projet tuteuré (10 ECTS) et du stage en entreprise (20 ECTS).

Les étudiants ayant suivi cette formation sont appelés à travailler dans un service SIG, sous la responsabilité du responsable de ce service. Ceci suppose qu'ils soient recrutés par des collectivités territoriales de grande taille ou par des entreprises (ou bureaux d'études) ayant des besoins importants dans ce domaine, le technicien ne pouvant prendre seul la responsabilité d'un service SIG.

Place des projets et des stages

Dans le courant de leur année de LP, les étudiants sont confrontés à quatre situations différentes : une sortie de terrain en début d'année, leur permettant de saisir les enjeux du recueil et de la mise en forme des données ; un projet collectif en fin d'année conduisant les étudiants à travailler en groupe et à respecter un cahier des charges précis et des contraintes fortes en termes de rendu et de délais de restitution ; un séminaire 3-dimensions (3 D) pris en charge par le service 3 D de la métropole Nice Côte d'Azur et l'entreprise AEC ; un projet tuteuré répondant à une commande d'un des partenaires de la LP. Ceci permet aux étudiants de maîtriser les outils et de s'impliquer dans des travaux d'équipe correspondant aux situations professionnelles qu'ils rencontreront ultérieurement. Les dispositifs proposés dans la LP sont donc variés et nécessairement formateurs pour les étudiants.

Le stage d'une durée de 12 semaines fait l'objet d'un important suivi et est évalué suivant trois modalités : un rapport de stage, la soutenance orale de celui-ci et une note d'entreprise. Compte tenu du réseau de partenaires de la LP, les étudiants n'éprouvent pas de difficulté à trouver un lieu d'accueil (collectivités territoriales, établissements publics, bureaux d'études ou entreprises), quelques rares stages se déroulant à l'étranger. Il est à noter une difficulté à obtenir des stages correspondant bien au niveau attendu, celui de technicien. Par ailleurs, doit être garantie la présence d'une dimension territoriale, croisant l'approche aménagement ou environnement et nécessitant l'utilisation de la géomatique. Ces stages font l'objet en amont d'une validation par le responsable de la formation.

La dimension professionnalisante est donc bien présente, selon plusieurs approches complémentaires dans cette LP ATDU.

Place de l'international
<p>La place de l'international est plutôt faible dans cette LP. Il est précisé qu'un cours d'anglais technique figure dans la formation. Ceci peut sembler peu, sachant que la plupart des documents techniques pour les logiciels SIG sont en anglais.</p> <p>Par ailleurs, les stages peuvent se dérouler à l'étranger, mais cela n'est qu'exceptionnellement le cas.</p> <p>Compte tenu de la proximité de la frontière italienne, il apparaît regrettable que les étudiants de l'UNS n'aient pas davantage la possibilité de faire leur stage à l'étranger ou d'aller s'inscrire quelques mois dans des cursus comparables dans des pays étrangers (en particulier en Italie).</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>Il n'existe pas de passerelle, ni de dispositif de remise à niveau. Il est stipulé que la LP n'exige pas de prérequis et que la qualité de l'encadrement permet, à la condition que les étudiants s'impliquent, des taux de réussite particulièrement élevés. Le fait que les effectifs soient faibles (de l'ordre d'une quinzaine d'étudiants) permet de rendre crédible l'objectif de réussite pour tous.</p> <p>Le nombre de dossiers reçus est compris entre 50 et 60. Ceux-ci sont évalués en fonction du projet professionnel, de la volonté d'insertion professionnelle rapide (et non d'une poursuite en master), de la maîtrise d'au moins un outil de géomatique (ce qui suppose que les étudiants y aient déjà été initiés), de la qualité des appréciations au niveau Bac + 2. Une vingtaine de dossiers sont classés en liste d'attente, les étudiants étant susceptibles de candidater sur d'autres formations similaires. Le dossier précise qu'aucun recrutement n'a lieu au titre de l'apprentissage ou des contrats de professionnalisation. Un vivier doit pourtant exister dans ce domaine.</p> <p>Un élément incite par ailleurs à s'interroger. Il est indiqué dans le dossier que « <i>La licence générale de Géographie est proposée en orientation aux étudiants sur liste d'attente qui ne sont pas sélectionnés pour la licence professionnelle</i> ». Mais on ignore s'il s'agit d'une réorientation vers la L2 ou vers la L3. S'il devait s'agir de la L3, il pourrait paraître surprenant que les étudiants présentant des dossiers plus faibles puissent plus aisément (en cas de validation de leur licence) parvenir en première année du master <i>Géographie</i> qui n'effectue pas de sélection pour les étudiants provenant de la licence <i>Géographie et aménagement</i>. Il serait par conséquent nécessaire de mieux articuler la LP ATDU et la licence générale <i>Géographie et aménagement</i>. Les meilleurs étudiants devraient se voir proposer de s'inscrire en L3 avec la perspective d'une intégration dans le master. Ceci nécessite une plus forte coordination entre les différentes formations proposées par le département de géographie.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>Toute la formation est assurée en présentiel. Il n'y a pas de cours à distance. Le numérique est présent par les logiciels professionnels qui sont utilisés. Cette formation dispose d'une salle informatique dédiée. Il est néanmoins indiqué que pour des raisons de coûts, le matériel est vieillissant et que les licences correspondant aux logiciels techniques ne sont pas mises à jour. Ceci pose un problème de décalage entre les outils dont disposent les étudiants lors de leur formation et ceux auxquels ils seront confrontés sur le plan professionnel.</p>
Evaluation des étudiants
<p>Les évaluations s'inscrivent dans une logique de contrôle continu intégral (CCI). Les exercices sont variés : écrits en salles, exercices numériques sur ordinateur, oraux, rapport de stage. Le jury d'examen est constitué de trois EC et de trois professionnels. Compte tenu des problèmes déjà soulignés concernant le parc informatique, les étudiants sont parfois contraints à travailler en binômes. Ceci peut poser certains problèmes lors de l'évaluation.</p>
Suivi de l'acquisition de compétences
<p>Les UE sont organisées autour des objectifs métiers et de la maîtrise de nombreuses compétences : logiciels SIG, logiciels systèmes de gestion de bases de données (SGBD), mais aussi connaissance des bases de la cartographie, des règles liées à l'aménagement du territoire... L'étudiant, dans la perspective de sa future insertion professionnelle, ne peut se limiter aux aspects purement techniques, mais doit bien prendre en compte le contexte dans lequel s'inscrivent les demandes auxquelles il est amené à répondre. Il doit également être en capacité d'analyser les données produites et de présenter les démarches mises en œuvre.</p> <p>Compte tenu des évolutions rapides des logiciels utilisés, il est également indispensable d'être en capacité de réactualiser ses compétences et donc de savoir comment s'inscrire dans une logique de veille technologique et juridique.</p> <p>Les compétences sont évaluées par le CCI, les mémoires et les soutenances orales.</p>

L'étudiant est amené à travailler seul, mais également en équipe (voir le cas des projets tuteurés), dans des situations proches de celles qu'il rencontrera sur le plan professionnel.

Il est à regretter que, pour une telle formation professionnelle, n'ait pas été mis en place un dispositif de suivi des compétences du type « Livret de compétences ». La dimension professionnelle de la formation requiert pourtant des dispositions de suivi de l'acquisition des compétences, d'autant que celles-ci sont à la fois techniques et nombreuses.

Suivi des diplômés

Une enquête est réalisée six mois après l'obtention du diplôme par le responsable de la formation. Aucune autre enquête n'est réalisée (si ce n'est pour la première fois en 2016, une enquête à 18 mois, suite aux recommandations de l'agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur, AERES). Il serait pourtant intéressant de connaître les trajectoires professionnelles des étudiants issus de cette formation. Par ailleurs, la mise en place d'un réseau des anciens pourrait constituer un atout important pour la LP ATDU : facilités accrues pour trouver des stages, interventions possibles dans le cadre des cours. Les analyses susceptibles d'être tirées des données fournies sont donc fragiles, pour le moins.

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

Un Conseil de perfectionnement est en train d'être mis en place par le département de géographie. Il n'est opérationnel que depuis 2016.

Il est à noter que ce Conseil de perfectionnement est commun à la LP ATDU et aux spécialités du master *Géographie*. Ce Conseil de perfectionnement est constitué de sept universitaires (dont le responsable de la LP), de sept professionnels, de quatre anciens étudiants en poste et de cinq délégués des étudiants actuels (dont un délégué de la LP).

Il est possible de s'étonner qu'il ait fallu attendre 2016 pour qu'un tel Conseil de perfectionnement soit mis en place. En effet, les LP devaient impérativement le faire depuis longtemps. Par ailleurs, on s'interroge sur la pertinence de faire figurer dans le même Conseil de perfectionnement des formations à Bac + 3 et d'autres à Bac + 5.

Compte tenu de sa création récente, il n'est pas possible de tirer des enseignements des propositions de ce Conseil de perfectionnement.

Le dossier stipule néanmoins que les étudiants ont toujours eu l'occasion d'évaluer la formation et que leurs suggestions ont été prises en compte, sans toutefois que des exemples précis ne soient fournis.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Forte implication du responsable de la formation, qui cherche à adapter les enseignements (nouveaux logiciels), à améliorer le dispositif de suivi des diplômés (projet d'enquête à 18 mois), à intégrer d'anciens diplômés (projet de Conseil de perfectionnement).
- Grande cohérence du contenu de la formation avec ses objectifs professionnels : cours numériques, projet tuteuré, stage de fin d'année, implication des professionnels, etc. La professionnalisation est un objectif majeur et réel.
- Qualité du suivi des étudiants pendant la formation.
- Complémentarité de l'équipe de formation : des EC et des professionnels.

Points faibles :

- Taux élevé de diplômés poursuivant en master une fois leur LP obtenue.
- Faiblesse des moyens dont dispose la formation pour fonctionner : problème de renouvellement du parc informatique ou des licences des logiciels.

- Absence de soutien à l'alternance alors qu'elle permettrait, comme le reconnaît d'ailleurs le dossier, une meilleure insertion professionnelle des étudiants.
- Conseil de perfectionnement ne s'appliquant pas de façon spécifique à cette LP.
- Absence de suivi efficace de l'insertion professionnelle des diplômés.

Avis global et recommandations :

L'avis est assez positif, toutefois, de nombreuses améliorations semblent envisageables. La principale réside dans la mise en place de l'apprentissage et de l'alternance. Cette formation pourrait également intéresser des personnes au titre de la formation continue. Il serait par ailleurs nécessaire de réfléchir à une meilleure articulation entre cette LP ATDU et la licence générale *Géographie et aménagement*.

Compte tenu des analyses développées ci-dessus, il est possible de suggérer deux pistes : que la LP se transforme en parcours de la licence générale *Géographie et aménagement* afin d'assurer une préparation adaptée aux besoins du master *Géographie* ou que soit mise en place une politique visant le développement de l'alternance et l'apprentissage. Cette solution est d'ailleurs préconisée dans le dossier. Elle contribuerait à améliorer l'insertion professionnelle, à renforcer les liens avec les partenaires professionnels et à faire bénéficier la formation de ressources propres. Il semblerait par ailleurs souhaitable de renforcer les dispositifs de formation continue.

La piste des ressources propres liées à l'alternance et à l'apprentissage devrait être explorée par l'équipe de formation, comme il a déjà été suggéré précédemment. Ceci nécessiterait de réfléchir à l'organisation de la formation qui se déroule actuellement du lundi matin au vendredi après-midi, soit une organisation non compatible avec l'alternance, à moins que des semaines spécifiques ne soient dédiées à celle-ci pour les étudiants qui s'inscriraient dans ce type de dispositif.

Observations de l'établissement



**OBSERVATIONS DE PORTEE GENERALE
SUR LE RAPPORT D'EVALUATION HCERES**

*Licence Professionnelle Aménagement du territoire, développement,
urbanisme*

Ref : C2018-EV-0060931E-DEF-LP180014687-019264-RT

Nice, le 21 avril 2017

Nous tenons tout d'abord à remercier les rapporteurs pour l'analyse effectuée ainsi que pour les remarques et recommandations soulevées, apportant un regard externe à notre formation. Nous en tiendrons bien entendu compte dans le projet qui sera proposé pour accréditation.

Vous trouverez dans la suite du document des éléments complémentaires reprenant les différents points soulevés lors de l'expertise.

Dans la conclusion, l'ensemble des points faibles font finalement référence à l'insertion professionnelle des étudiants, telle qu'attendue d'une LP. Les cadrages de l'UNS dans ce domaine permettront à cette formation d'évoluer dans ce domaine ou lui proposeront de s'orienter vers un parcours appliqué de licence générale, tourné vers le monde socio-économique mais ne permettant pas encore une professionnalisation efficace :

- alternance obligatoire et cibles chiffrées en ce qui concerne le nombre de contrats et le ratio FI/FC à 3 ans
- suivi détaillé du devenir des étudiants et analyse permettant, sur la base des besoins du terrain, d'orienter vers une LP ou un parcours d'une Lg (Ove et équipe de formation)
- évaluation des formations systématisé et centralisé fournissant au conseil de perfectionnement des informations permettant d'éclairer les perspectives les plus pertinentes pour la formation.

Pour le Président de l'Université
Nice-Sophia Antipolis et par délégation,
La Présidente de la Commission de la
Formation et de la Vie Universitaire
du Conseil Académique


Sophie RAISIN